



Frais de gardiennage chez le garagiste

Par **paquitos**, le **04/06/2009** à **09:02**

Bonjour, rnest il normal que je paie les frais de gardiennage chez le garagiste en attendant qu'elle parte chez l'épaviste(car j'attends que le paiement d'une amende soit validé par les impots ? (ce qui sera fait dans 5 jours)la voiture se trouve au garage depuis le 20 mai a la suite d'un accident , le dossier n'a pas encore était étudié par mon assureur ! et le cout journalier du gardiennage est de 21.90eur c'est affolant !!

Par **Solaris**, le **04/06/2009** à **22:33**

Bonjour,rnOui cela est normal. C'est comme une place de parking et en plus le véhicule est sous sa responsabilité donc cela a un coût.

Par **paquitos**, le **04/06/2009** à **22:49**

merci d'avoir répondu